

REFERENCE
IMMFBA6.5
DUREE
14 Heures
PUBLIC VISE
<ul style="list-style-type: none">Les titulaires de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou s'il s'agit d'une personne morale, son représentant légal)Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureauLes salariés et agents commerciaux employés en tant que négociateurs immobiliers, détenteurs d'une attestation d'habilitation fournie par le titulaire de la carte d'agent immobilier.
MOYENS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none">Support de coursExercicesBilan de fin de stage
PAGE
1/1

Programme de Formation

IMMOBILIER L'assurance dommages ouvrages

OBJECTIFS

- ✚ Comprendre les principes généraux de l'assurance dommages-ouvrages et son fonctionnement.

PROGRAMME

✚ RAPPEL DE LA LOI :

- Les responsabilités des constructeurs – Obligations d'assurance

✚ L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES :

- Champ d'application de la loi du 04 janvier 1978, loi SPINETTA : la responsabilité civile décennale et l'assurance dommages à l'ouvrage
 - Les acteurs : maîtres d'œuvre et maître d'ouvrage, la sous-traitance...

✚ QUI DOIT SOUSCRIRE CETTE ASSURANCE ?

✚ LES RESPONSABILITES LEGALES DU CONSTRUCTEUR

- La responsabilité décennale du constructeur
- L'objet de la responsabilité légale du constructeur : le dommage à l'ouvrage
 - La mise en œuvre de la responsabilité du constructeur
 - Les autres garanties données au maître d'ouvrage : la garantie de parfait achèvement, rôle de l'assureur, la levée des réserves ; la garantie de bon fonctionnement, définir les équipements concernés, effets de la garantie, contenu et forme de la réclamation

✚ LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT D-O :

- Assiette
- Taux
- Modalités pratiques
- La DROC (déclaration d'ouverture de chantier et sur la réception)

✚ LES OBLIGATIONS DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

✚ SINISTRES ET RECOURS DE L'ASSUREUR D-O :

- Vers l'assureur de l'entreprise responsable
- Vers l'assureur des sous-traitants
- Direct vers les entreprises
- L'instruction du sinistre
- Jurisprudence